

## CONCOURS D'EXPRESSION ORALE DES COLLÉGIENS DE LA CHARENTE-MARITIME

5<sup>ème</sup> édition – "Dire pour convaincre"

Thème : *Ma jeunesse, mes rêves, ma place, mon avenir.*



"Dire pour convaincre" est un concours d'expression orale à destination des collégiens de la Charente-Maritime initié par l'AMOPA 17 (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) en 2017. Le Département est partenaire de ce concours depuis sa création, le soutient financièrement et organise la Cérémonie de Remise des Prix qui, pour l'édition 2021/2022, se déroule ce mercredi 18 mai au sein de la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle.

### ●● UN SUCCÈS GRANDISSANT ●●

Ce concours d'expression orale est proposé aux collégiens de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de la Charente-Maritime. 40 collégiens participaient en 2017-2018, ce sont aujourd'hui plus de 400 jeunes issus de 15 établissements qui se sont engagés dans l'aventure 2021/2022 !

#### Le principe ...

Les élèves développent oralement un sujet en lien avec le thème de l'éducation citoyenne. Pour l'édition 2021/2022, il s'agissait de... "Ma jeunesse, mes rêves, ma place, mon avenir".

COLLÈGES	COMMUNE
André Dulin	Aigrefeuille d'Aunis
Arlette Guirado	Archiac
Jean Monnet	Courçon
Les vieilles Vignes	Cozes
Marc Chagall	Dompierre sur Mer
Jean Hyppolite	Jonzac
Beauregard	La Rochelle
Eugène Fromentin	La Rochelle
Pierre Mendès-France	La Rochelle
Jean Guiton	Lagord
Aliénor d'Aquitaine	Le Château d'Oléron
Didier Daurat	Mirambeau
Émile Zola	Royan
Les Salières	Saint-Martin de Ré
Hélène de Fonsèque	Surgères

### ●● TROIS ÉTAPES POUR ÊTRE EN FINAL ! ●●

#### 1) Les pré-sélections

Les élèves participant au concours s'expriment sans note pendant 3 à 5 mn devant un jury (constitué par chaque établissement) qui établit une sélection selon des critères communs à tous les participants (gestion du temps, organisation des idées, qualité du débit...etc.).

*Les élèves retenus participent à la seconde étape du concours.*

#### 2) L'audition départementale

Pour préparer les élèves pendant cette seconde phase, des membres de l'AMOPA, accompagnés d'étudiants de l'Université de La Rochelle, vont dans les collèges et travaillent avec les équipes pédagogiques. Puis le jury, composé de membres de l'AMOPA et de partenaires, auditionne les élèves et filme leurs prestations (pour l'édition 2021/2022 : 192 candidats, 66 de 4<sup>e</sup> & 126 de 3<sup>e</sup>). Ensuite, un temps d'échange avec le jury est engagé afin de valoriser le travail de chaque élève en lui faisant part de remarques constructives et bienveillantes. Le classement répond aux mêmes critères d'évaluation qu'à la première étape.

*Cette année, à l'issue de cette phase, 85 élèves ont été retenus.*

#### 3) le Grand Jury

Lors de cette étape, l'ensemble des partenaires du concours constitue le grand jury qui visionne les prestations sélectionnées dans l'étape précédente et établit le palmarès des finalistes et des lauréats.

### ●●● LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX ●●●

Cette année ce sont 12 finalistes dont 7 lauréats qui sont récompensés pour les classes de 4<sup>ème</sup>, 17 finalistes dont 8 lauréats pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

Caroline Aloé, Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation et des Collèges, Martine Bézagu, coordinatrice départementale de l'action culturelle des services académiques et Patrick Ancel, Président de l'AMOPA présidaient la séance.

### ●●● Concours national AMOPA

★ Cette année, **Noa Verron** du Collège Jean Guiton (Lagord) & **Chloé Chambres** du Collège Les Vieilles Vignes (Cozes) ont été proposées au Concours National qui portait sur le thème : Quelles actions envisageables pour faire baisser l'abstention lors des élections ?

★ **Imanol Esteve** (Collège Beauregard/ LR) a reçu **Le Prix du Président** de l'Amopa.

LES LAURÉATS				
PRÉNOM	NOM	COLLÈGE	NIVEAU	CLASSEMENT
Lou	Bonnaud	Les Salières - St Martin de Ré	4 <sup>e</sup>	1
Sarah	Braut	Les Vieilles Vignes - Cozes	4 <sup>e</sup>	2
Julie	Goizin	Les Vieilles Vignes - Cozes	4 <sup>e</sup>	3
Llyre	Segalen	André Dulin - Aigrefeuille d'Aunis	4 <sup>e</sup>	4
Manon	Semur	Arlette Guirado - Archiac	4 <sup>e</sup>	5
Sarah	Lazare	Beauregard - La Rochelle	4 <sup>e</sup>	6
Imanol	Esteve	Beauregard - La Rochelle	4 <sup>e</sup>	★
Daphné	Beulze	Jean Guiton - Lagord	3 <sup>e</sup>	1
Noa	Verron	Jean Guiton - Lagord	3 <sup>e</sup>	★ 2
Elsa	Carde	Eugène Fromentin - La Rochelle	3 <sup>e</sup>	3
Lydyna	Mwe	Pierre-Mendès France - La Rochelle	3 <sup>e</sup>	4
Ambre	Samoyault	Jean Guiton - Lagord	3 <sup>e</sup>	5
Bérénice	Ballanger	Eugène Fromentin - La Rochelle	3 <sup>e</sup>	6
Telma	Benannal-Burlier	Eugène Fromentin - La Rochelle	3 <sup>e</sup>	7
Chloé	Chambres	Les Vieilles Vignes - Cozes	3 <sup>e</sup>	★ 8

### ●●● Des cadeaux offerts par le Département à chaque jeune (finalistes et lauréats)

Chaque jeune a reçu des objets souvenir aux couleurs de la Charente-Maritime et des entrées à un site départemental Nature ou Culture (*Échappées Nature, Cité de l'huître, Paléosite, Site Gallo-Romain de Barzan...*).



### ●●● LES PARTENAIRES ●●●

Le Département participe au comité de pilotage et aux jurys de la phase départementale dans les établissements, coorganise la Cérémonie de Remise des Prix et attribue une subvention annuelle de 4 000 € permettant notamment la prise en charge des étudiants de l'Université de La Rochelle pour les phases de préparation, matériel de tournage pour filmer l'ensemble des prestations, transport des collégiens pour la Cérémonie de Remise des Prix, lots et récompenses.

Cet évènement bénéficie également du concours des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, de l'Université de La Rochelle, du Réseau Canopé, de la Section locale de l'Ordre du mérite, de la Société des Membres de la Légion d'Honneur ainsi que du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse du Sport et de l'Engagement Associatif.

*Plus d'infos en ligne sur [www.amopa17.fr](http://www.amopa17.fr)*